

## REPONSE A AMEDEO G. CONTE

Georges KALINOWSKI

La dualité des questions posées par A. G. Conte' s'explique par des distinctions non moins subtiles que celles de Leibniz, mais qui se situent en-deça du problème essentiel qui est de savoir si la cause de l'antinomie déontique construite par notre collègue italien est ou non analogue à la cause, selon Leibniz, de l'antinomie du menteur. Il semble donc préférable d'apporter aux deux questions d'A. G. Conte une seule réponse globale.

Si nos affirmations sont mises en question, c'est peut-être parce que nous n'avons pas été suffisamment explicite. C'est pourquoi, en guise de réponse, nous ne ferons que reprendre et expliciter, si possible mieux que la première fois, l'idée générale de Leibniz, en mettant en relief qu'elle s'applique aussi bien à l'antinomie d'A. G. Conte qu'à celle du menteur.

D'après Leibniz, qui suit en cela Aristote, tout énoncé propositionnel (au sens grammatical du mot) signifie normalement une pensée. Or, s'il est possible de concaténer des expressions linguistiques de manière à construire un énoncé propositionnel réflexif portant sur lui-même, il n'est pas possible de nourrir une pensée réflexive portant sur elle-même au moment précis où elle s'exerce. C'est pourquoi, dit Leibniz: «(...) un énoncé réflexif portant sur lui-même n'est pas significatif». Il ne peut signifier aucune pensée, celle-ci ne pouvant exister pour la raison qui vient d'être dite. Si l'on n'en tient pas compte et qu'on traite «*nunc ego mentior*» comme s'il signifiait une pensée, on verse dans la contradiction. Ainsi naît l'antinomie du menteur.

Il n'en est pas autrement dans le cas de «cet énoncé prescriptif doit être inefficace». Nous sommes en présence d'un énoncé propositionnel réflexif portant sur lui-même. Pour qu'il eût une signification comme tout énoncé propositionnel normal, il faudrait que la pensée signifiée par lui fût une pensée réflexive portant sur elle-même au moment précis où elle

s'exerce, ce qui n'est justement pas possible. Si l'on passe outre et qu'on traite «cet énoncé prescriptif doit être inefficace» comme significatif, que la prétendue signification concerne l'inefficacité d'un énoncé prescriptif ou l'invalidité d'une règle régulative ou constitutive, on verse de nouveau dans la contradiction. Ainsi naît l'antinomie déontique d'A. G. Conte.

Avons-nous réussi à dissiper les doutes de son auteur, doutes dont témoignent les questions qu'il nous a posées et auxquelles nous avons essayé de répondre ?